

04-28-04-25

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-04-28T18-13-40.00 { MI2B0846402 }

Identifiant unique de l'acte : 050-200085405-20250428-04-28-04-25-BF (Voir l'accusé de réception associé)



Objet de l'acte : BP 25 - Camping

Date de décision : Apr 28, 2025 12:00:00 AM

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte :
7. Finances locales
7.1. Décisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DOCBUDG-20008540500104-0500008-BP-2025-
28042025.XML

Préparé
Transmis
Accusé de réception

Date 28/04/25 à 18:13
Date 28/04/25 à 18:13
Date 28/04/25 à 18:18

Par LEBEURIER Chantal
Par LEBEURIER Chantal

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET
20008540500104

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNE Commune Nlle de Gouville s/ Mer

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE COUTANCES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : Budget Camping (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou épargne du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
H - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Étalement des provisions	30
A4.1 - Équilibre des opérations financières	31
A4.2 - Équilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Équilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'enclatement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements dormants	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexé (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	36

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régles rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224 B du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les règles rattachées à des communes de 3 000 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 000 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT), art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état IIF B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « ou » du chapitre « ou » de l'article ».

(2) Indiquer « avec x ou » sans x les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

· semi budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
· budgétaires (délibération n° du

(4) Indiquer « prédicti de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	397 969,00	386 881,01
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 11 087,99
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	397 969,00	397 969,00
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	53 992,00	70 349,38
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 16 357,38	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	70 349,38	70 349,38
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	468 318,38	468 318,38

(1) Au budget définitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les déclinaisons modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans opposition avec ceux entièrement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles respectent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES
II
A2
DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	197 500,00	0,00	196 730,00	196 730,00	196 730,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	113 812,00	0,00	95 650,00	95 650,00	95 650,00
014	Allégations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Autres charges de gestion courante	1 220,00	0,00	1 225,00	1 225,00	1 225,00
Total des dépenses de gestion des services		312 632,00	0,00	293 605,00	293 605,00	293 605,00
66	Charges financières	5 180,00	0,00	4 210,00	4 210,00	4 210,00
67	Charges exceptionnelles	1 682,00	0,00	37 190,00	37 190,00	37 190,00
68	Dotation aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		157,00	157,00	157,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	2 318,00	0,00	6 815,00	6 815,00	6 815,00
022	Dépenses imprévues	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		321 682,00	0,00	343 977,00	343 977,00	343 977,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		21 460,00	21 460,00	21 460,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	32 406,00		32 532,00	32 532,00	32 532,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		32 406,00		53 992,00	53 992,00	53 992,00
TOTAL		354 098,00	0,00	397 969,00	397 969,00	397 969,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 397 969,00**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Allégations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	341 335,00	0,00	347 000,01	347 000,01	347 000,01
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0 035,00	0,00	36 656,00	36 656,00	36 656,00
Total des recettes de gestion des services		351 270,00	0,00	383 656,01	383 656,01	383 656,01
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		351 270,00	0,00	383 656,01	383 656,01	383 656,01
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	2 828,00		3 225,00	3 225,00	3 225,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 828,00		3 225,00	3 225,00	3 225,00
TOTAL		354 098,00	0,00	386 881,01	386 881,01	386 881,01

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2) 11 087,99

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 397 969,00**Pour information :**

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	50 767,00
---	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote 1.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des éléments de biens et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RF 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 au solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II A3
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mément budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 198,00	0,00	7 385,00	7 385,00	7 385,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 647,00	0,00	17 257,00	17 257,00	17 257,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	18 845,00	0,00	34 642,00	34 642,00	34 642,00
50	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 605,00	0,00	16 125,00	16 125,00	16 125,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	19 605,00	0,00	16 125,00	16 125,00	16 125,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	38 650,00	0,00	50 767,00	50 767,00	50 767,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 828,00		3 225,00	3 225,00	3 225,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 828,00		3 225,00	3 225,00	3 225,00
	TOTAL	41 478,00	0,00	53 992,00	53 992,00	53 992,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	16 357,38
---	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 349,38
--	-----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mément budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 105)	20 802,42	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	20 802,42	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Réserves (?)	9 738,90	0,00	16 357,38	16 357,38	16 357,38
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	9 738,90	0,00	16 357,38	16 357,38	16 357,38

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	38 541,32	0,00	16 357,38	16 357,38	16 357,38
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		21 460,00	21 460,00	21 460,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	32 406,00		32 532,00	32 532,00	32 532,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	32 406,00	0,00	53 992,00	53 992,00	53 992,00
	TOTAL	62 947,32	0,00	70 349,38	70 349,38	70 349,38

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 349,38
--	-----------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	50 767,00
---	-----------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 011 = RI 011 ; DE 043 = RE 043.

(5) À servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation billetera en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une donation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A).

(7) Le compte 108 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RF 042 au solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	196 730,00		196 730,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	95 650,00		95 650,00
014	Alténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 225,00		1 225,00
66	Charges financières	4 210,00		4 210,00
67	Charges exceptionnelles	37 190,00		37 190,00
68	Dot. Amortis, dépréciat*, provisions	157,00	32 532,00	32 689,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	6 815,00		6 815,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	2 000,00		2 000,00
023	Virement à la section d'investissement		21 460,00	21 460,00
Dépenses d'exploitation – Total		343 977,00	53 992,00	397 969,00

	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=		

	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	397 969,00
--	--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	3 225,00	3 225,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 125,00	0,00	16 125,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	7 385,00	0,00	7 385,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	17 257,00	0,00	17 257,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
30	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
46...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'Investissement – Total		50 767,00	3 225,00	53 992,00

	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	16 357,38
=		

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 349,38
--	--	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgetaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRÉSENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	347 000,01		347 000,01
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	36 656,00		36 656,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 225,00	3 225,00
78	Reprise amort., déprécial* et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		383 656,01	3 225,00	386 881,01

+ **R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE** 11 087,99

- **TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES** 397 969,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		32 532,00	32 532,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Déprécial* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		21 460,00	21 460,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	53 992,00	53 992,00

+ **R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE** 0,00

+ **AFFECTATION AUX COMPTES 106** 16 357,38

= **TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** 70 349,38

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détaî Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 42.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	197 500,00	196 730,00	196 730,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	74 500,00	65 000,00	65 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équip.	12 000,00	13 500,00	13 500,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	2 500,00	2 500,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	2 000,00	2 000,00
611	Sous-traitance générale	8 000,00	8 500,00	8 500,00
6132	Locations immobilières	66 500,00	66 500,00	66 500,00
6135	Locations mobilières	700,00	1 800,00	1 800,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	6 500,00	6 500,00
6158	Maintenance	3 000,00	4 200,00	4 200,00
6161	Multirisques	2 700,00	3 110,00	3 110,00
6226	Honoraires	700,00	700,00	700,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 300,00	600,00	600,00
6262	Frais de télécommunications	2 850,00	1 300,00	1 300,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	750,00	1 020,00	1 020,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	113 812,00	95 650,00	95 650,00
6248	Autre personnel extérieur	250,00	350,00	350,00
6331	Versement de mobilité	0,00	200,00	200,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	180,00	200,00	200,00
6411	Salaires, appariements, commissions	79 250,00	66 000,00	66 000,00
6412	Congés payés	1 000,00	0,00	0,00
6413	Pèmes et gratifications	2 650,00	2 000,00	2 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	17 800,00	14 000,00	14 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	9 400,00	10 200,00	10 200,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 382,00	1 400,00	1 400,00
6459	Cotisa ^t autres organismes sociaux	2 000,00	1 300,00	1 300,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 220,00	1 225,00	1 225,00
8512	Droits d'utilisation ^t - informatique nuage	170,00	170,00	170,00
8541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
8583	Déficits sur opérations de gestion	50,00	50,00	50,00
8588	Autres ch. diversas de gestion courante	0,00	5,00	5,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		312 532,00	293 605,00	293 605,00
66	Charges financières (b) (8)	5 160,00	4 210,00	4 210,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 460,00	2 010,00	2 010,00
6615	Intérêts complets courants et de dépôts	1 700,00	2 200,00	2 200,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 582,00	37 190,00	37 190,00
673	Titres annullés sur exercices antérieurs	1 682,00	37 190,00	37 190,00
68	Dotation aux provisions et dépréciat ^t (d) (9)	0,00	157,00	157,00
6817	Dot. dépréci. actifs circulants	0,00	157,00	157,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	2 318,00	6 815,00	6 815,00
6951	Impôts sur les bénéfices	2 318,00	6 815,00	6 815,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		321 692,00	343 977,00	343 977,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	21 460,00	21 460,00
042	Opérat ^t ordre transfert entre sections (11) (12)	32 406,00	32 532,00	32 532,00
68511	Dol. amort. immos incorp. et corporelles	32 406,00	32 532,00	32 532,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		32 406,00	53 992,00	53 992,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	32 406,00	53 992,00	53 992,00
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	354 098,00	397 969,00	397 969,00
	RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00		
	D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00		
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			397 969,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'onglet diffèrent porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est révisé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 43.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotatio aux dépréciations des stocks de fournitures et de matériels, des créances et des valeurs immobilier de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes finançiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 012 - RI 040.

(12) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrite en cas de révision des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	341 335,00	347 000,01	347 000,01
706	Prestations de services	341 335,00	347 000,01	347 000,01
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	9 935,00	36 656,00	36 656,00
754	Redevances pour licences, logiciels, ...	610,00	0,00	0,00
7588	Autres	9 325,00	36 656,00	36 656,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		351 270,00	383 656,01	383 656,01
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		351 270,00	383 656,01	383 656,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 828,00	3 225,00	3 225,00
777	Quote-part subv invest transf cpté résul	2 828,00	3 225,00	3 225,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 828,00	3 225,00	3 225,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		354 098,00	386 881,01	386 881,01
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				11 087,99
=				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				397 969,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régime.

(2) Cf. Modèles de vote t.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assentilée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 689 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 11 et M. 48.

(7) Si la régime applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. délinéation du chapitre des opérations d'ordre, RÉ 042 = DI 040, RÉ 043 = DI 043.

(9) Le compte 7015 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régime applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études	0,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 190,00	7 385,00	7 385,00
2121	Aménagement Terrains nus	0,00	2 000,00	2 000,00
2183	Mobilier de bureau et informatique	0,00	385,00	385,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 190,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	15 647,00	17 257,00	17 257,00
2312	Terrains	4 852,00	7 257,00	7 257,00
2313	Constructions	10 795,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses d'équipement		18 845,00	34 642,00	34 642,00
10	Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 805,00	16 125,00	16 125,00
1611	Emprunts en euros	19 805,00	16 125,00	16 125,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
626	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		19 805,00	16 125,00	16 125,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		38 650,00	50 767,00	50 767,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 828,00	3 225,00	3 225,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	2 828,00	3 225,00	3 225,00
13911	Sub. équip opte résult. Etat	648,00	1 048,00	1 048,00
13913	Sub. équip opte résult. Départements	2 180,00	2 177,00	2 177,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 828,00	3 225,00	3 225,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		41 478,00	53 992,00	53 992,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	16 357,38
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 349,38

(1) Détailier les dépenses budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régime.

(2) Cf. Modalités de vote I

(3) Hors rosines à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV AT pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Le couple 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des prévisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	20 802,42	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	20 802,42	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 802,42	0,00	0,00
10	Dotation, fonds divers et réserves	9 738,90	16 357,38	16 357,38
1658	Autres réserves	9 738,90	16 357,38	16 357,38
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		9 738,90	16 357,38	16 357,38
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		30 541,32	16 357,38	16 357,38
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	21 460,00	21 460,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	32 408,00	32 532,00	32 532,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	240,00	240,00	240,00
28121	Aménagement Terrains nus	12 265,00	12 265,00	12 265,00
28131	Bâtiments	14 162,00	14 162,00	14 162,00
28182	Matériel de transport	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	338,00	300,00	300,00
28184	Mobilier	247,00	145,00	145,00
28188	Autres	4 158,00	4 420,00	4 420,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		32 408,00	53 992,00	53 992,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		32 408,00	53 992,00	53 992,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		62 947,32	70 349,38	70 349,38

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 349,38

(1) Détaillez les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliquée par la règle.

(2) Cf. Modalités de vote 1.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organisme délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/640 = OF 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = RI 041.

(9) Inscrite en cas de réprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A.1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Fou : indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé par le N°IN	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant du au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du trésor	
51321 Avances de trésorerie de la collectivité de l'attachement						
51328 Autres avances de trésorerie						
51331 Lignes de trésorerie						
203300346255422-4	22/04/2024	50 000,00	40 000,00	1 250,56	50 200,50	0,00
51332 Lignes de trésorerie libées à un emprunt						
51340 Billets de trésorerie						
5138 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		90 000,00	90 000,00	1 330,59	90 000,00	0,00

(1) Crédit n° N°IN : INTSEB00701C du 22/02/1969.

(2) Indiquer le date de la décision de l'assentiment autorisant le ligne de réservoir ou la date de l'assentiment de réaliser la ligne de trésorerie par l'agent délégué (etcc – 2122-22 au CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts complétés au taux de 5% , sauf pour les crédits à court terme pour lesquels les intérêts sont ramenables à 0,00 depuis 2015.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de central)	Organisme prêteur ou chef du risque	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation [4]	Nominal [2]	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt [3]	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements [6]	Préfi- l d'amor- tissement [7]	Possibilité de rembour- sement anticipi- é [8]	Gat- tole d'em- prunt [9]
							Taux initial	Niveau de taux [5]				
163 Emprunts et/ou garanties [Total]							0,00					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)							183 000,00					
1641 Emprunts en euros [Total]							183 000,00					
102300-50279	CREDIT AGRICOLE DE NORMANDIE	21/12/2015	17/12/2013	1000020104	30/03/2014	F	36 020,00	3,340	T	P	C	A-1
38300-09442206	CAISSE FEDERALE DU CREDIT VLTUE.	31/12/2011	25/04/2012	70 000,00	05/03/2012	F	5.050	5.040	T	P	D	A-1
38300-09442208	CAISSE FEDERALE DU CREDIT VLTUE	25/05/2012	05/01/2013	86 020,00	06/01/2013	F	5.150	5.140	T	P	D	A-1
1643 Emprunts en devises [Total]							0,00					
16441 Emprunts assortis d'une option de litige sur ligne (s'inscrit dans Total)							0,00					
165 Dépôts et cautions reçus [Total]												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières [Total]							0,00					
1675 Dettes afférentes aux marchés de capitaux [Total]							0,02					
1576 Autres emprunts et dettes [Total]							0,50					
168 Emprunts et dettes assimilées [Total]							0,00					
1587 Autres emprunts [Total]							0,00					

Commune Nlle de Gouville s/ Mer - Budget Camping - BP - 2025

Emprunts et dettes à l'origine du contrat									
Nature (POCT ou pas, lignes, instaurer le numerus de comité*)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Taux initial		
							Index 141	Niveau du taux [5]	Taux actualisé
1852 Bons à moyen terme révoluables 'télé'					0,00				
1867 Autres dettes (int.)					0,00				
Total général					193 000,00				

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cas à faire ur 15/09 vérifiable qu'il n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de tête par le taux de fin de solde finale).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Eurofix à trois...).

(5) Indiquer le niveau de taux à longue échéance.

(6) Indiquer le pourcentage des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; 3 : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour remboursement constant, P pour emprissement progressif, F pour fin de X pour autres à préciser.

(8) Catégorie concernant à l'origine. Exemple à-1 (cf. la classification des emprunts suivant le typologie de la cictaine ICS 3115077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Nature Pour chaque ligne, insérer le numéro de comptat.	Couverteur ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2025	Durée résiduelle (en années) (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Amortissement de l'exercice		ICNE de l'exercice
									Taux d'intérêt	Charges d'intérêt (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
164 Emprunts d'établissement de crédit (Total)			0,00		48 634,33				18 123,20	2 017,16	0,02
1641 Emprunts en euros (Total)			0,00		48 634,33				18 123,20	2 017,16	0,02
1030056273			0,00		11 121,35	4,00	F	5,30	2 841,57	342,67	0,00
36200085442203			0,00		14 130,52	2,00	F	5,00	± 255,84	58,60	0,00
38200389442206			0,00		23 382,46	3,00	F	5,10	7 396,02	1 054,91	0,00
1645 Emprunts de caisse (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1647 Emprunts assortis d'exploitation et de trésorerie (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1675 Dettes assorties aux entreprises de Rénovation (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1676 Autres emprunts et dettes (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1692 Dettes à moyen terme négociées (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1697 Autres dettes (Total)			0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
Total général			0,00		48 634,33				18 123,20	2 017,16	0,20

(E) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital et à date prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(F) Si l'emprunt est assuré à couverture, il convient de compléter le tableau et détailler ces opérations de couverture.

(G) Catégorie d'actif n°. Exemple 4/1 (cf. la classification des emprunts suivant la législation de la circulaire IC/2011/15277C du 25 juin 2010 sur les projets financiers offerts aux collectivités territoriales).

(H) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : variable stocastique ; E : variable stocastique et variable simple exprimée en point de pourcentage.

(I) Maintenir l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(J) Taux autres opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, incluer le niveau et la date de vote du budget.

(K) Il s'agit des intérêts dus au titre du sondat initial et non plus à l'article 281-1 x intérêts relatifs à l'échéance ou échéances éventuelles et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échéance éventuelle et compréhensives à l'article 669.

(L) Intégrer les intérêts éventuels régis au titre du contrat d'échéance éventuelle et compréhensives au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		IV – ANNESES	
		A1.3	

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts versés par structure de taux selon le risque le plus élevé : Pour chaque ligne, indiquer le numéro de centralisé (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital réservé <= 0 au 01/01/N (3)	Type d'indicateur (4)	Durée du contrat (5)	Dates des remboursements bénéficiaires	Taux maximal (6)	Taux maximal (7)	Cour de sortie (8)	Taux maximum : années courantes échéant	Niveau du taux à 3 mois de l'exercice (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (10)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux : taux variable simple plafonné (cap) que entendé (tunel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00								0,00		
Banques simples (B)												0,00	0,00
TOTAL (B)		0,00	0,00								0,00		
Option d'échange (C)											0,00		
TOTAL (C)		0,00	0,00								0,00		
Multiplicité jusqu'à 3 ex multilatérale jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00								0,00		
Multiplicité jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00								0,00		
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00								0,00		
TOTAL GENERAL		0,00	0,00								0,00		

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charge de bonnes conduites) en fonction du risque et plus élevé à 300% sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après échéances de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un échéancier, indiquer séparément sur ces lignes la part des titres détenus et la date de leur échéance.

(3) En cas de couverture partielle sur un échéancier, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant de couverture et la date de sa couverture.

(4) Indiquer la classification de l'échéancier de la couverture (du 25 juillet 2019 au 31 juillet 2020) des produits financiers (de 1 à 6).

(5) Indiquer la classification de l'échéancier de la couverture du titre euro ou titre francs français entre ces indices : 1 : Ecart indicatif zone euro ; 2 : indices titres ; 3 : Ecart indicatif zone francs ; 4 : Indices titres ; 5 : Ecart indicatif zone francs ; 6 : autres indices.

(6) Taux hors opérationnel et nominal fixés du contrat en date du 01/01/N ou de ses échéances, à la prochaine date d'échéance.

(7) Taux hors opérationnel et nominal fixés du contrat en date du 01/01/N ou de ses échéances, à la date de versement.

(8) Montant index ou formel.

(9) Indiquer le niveau de taux des opérations de couverture éventuelles, pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de versement.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complétés à l'échéance de versement.

(11) : Indique les intituls à renseigner si le dt. contract d'entreprise et complétés au 7/6.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	
	IV A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indicats sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dans l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indicat
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structurel contre taux variable ou taux fixe (seul unique). Taux variable simple glissante (gap) ou échadre (turner)	Nombre de produits % de l'encours Montant en Euros	3 ~00,05 49 834,32	0 0,05 0,00	0 0,05 0,00	0 0,55 0,00	0 0,50 0,00	
(B) Bancière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 5,50	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,05 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 dépl	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,20 0,00	0 0,05 0,00	0 0,05 0,00	0 0,50 0,00	0 2,50 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,05	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,50 0,00	0 2,50 0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros						

(4) Cette colonne indique le stock de risque au 31/12/N après échéances de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 ... DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture [Préciser si ce que l'indicateur se rapporte au contrat]	Emprunt couvert	Instrument de couverture						Primes éventuelles	Primes reçues pour la vente d'option		
		Référence de l'emprunt couvert	Capital restant du 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contachant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (charge ou taux)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Montant des commissions diverses	
Taux fixe total		0,00						0,00		0,00	0,00
Taux variable simple (Total)		0,00						0,00		0,00	0,00
Taux complète (Total) (2)		0,00						0,00		0,00	0,00
Total		0,00						0,00		0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage.

(3) Indiquer si le stade d'un avocat d'une action judiciaire (en cours, suspendue).

(4) Indiquer la périodicité de réglement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, S : bimestrielle, T : semestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****IV
A1.5****A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (pour chaque ligne, inc. que le n°. d'étoile se comporte)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Taux reçu (7)			Charges et prélevés constatés depuis l'origine du contrat			Avant opération de couverture	Après opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges et prélevés	Charges et prélevés constatés depuis l'origine du contrat						
Taux fixe (total)											0,0%	0,0%	
Taux variable simple (total)											0,0%	0,0%	
Taux complexe (total) (2)											0,0%	0,0%	
Total											0,0%	0,0%	

(5) Indiquez index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquez le niveau à la date de vote du budget.

(7) A considérer si l'hypothèse de couverture est sur fond.

(8) Catégorie d'emprunt, Exemple A.1 : 'C', la classification des emprunts universel (hypothèse de couverture sur les prêts financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	IV A1.6
--	--------------------------

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations	IV
	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et aménagements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	156,10		156,10	312,20	0,00	312,20
Prévisions aménagements des créances: 25	156,10	31/12/2024	156,10	312,20	0,00	312,20
TOTAL BUDGETAIRES	156,10		156,10	312,20	0,00	312,20
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges au titre du gracie ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
Dolus*aux erreurs d'évaluations et provisions	Provisionnements des créances 25	700,50	5	160,10	160,10	480,30

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-16 357,38	-16 357,38
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-16 357,38	-16 357,38

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	16 357,38	16 357,38
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde II) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-16 357,38	-16 357,38
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITÉ DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	19 350,00	19 350,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	53 992,00	53 992,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	34 642,00	34 642,00

(1) Eléments à compléter uniquement si il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice validés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	19 350,00	19 350,00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	16 125,00	16 125,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	16 125,00	16 125,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	3 225,00	3 225,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	3 225,00	3 225,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	53 992,00	53 992,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	53 992,00	53 992,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	240,00	240,00
28121	<i>Aménagement Terrains nus</i>	12 265,00	12 265,00
28131	<i>Bâtiments</i>	14 162,00	14 162,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	1 000,00	1 000,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	300,00	300,00
28184	<i>Mobilier</i>	145,00	145,00
28188	<i>Autres</i>	4 420,00	4 420,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat^e des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virerment de la section d'exploitation</i>	21 460,00	21 460,00

(1) Les comptes 15, 169, 20, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 2 ^e cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTESG02102G du 22 mars 1995 ; les emplois fonctionnels sont également compris dans leur filière d'origine.⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps non compléts sont comptabilisés pour leur durée de travail et pour leur période d'activité si "arrêts".⁽⁴⁾ Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPA) : le taux moyen des effectifs, mesurés par leur épôde de temps de travail et par leur période d'activité dans l'année.

ETPF = Effectifs physiques : quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exercice : un effectif temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année 200 % ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année 200 % correspondant à 160 ETPF ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année 160 ETPF.

⁽⁵⁾ Pour prévoir la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPF (0,8 * 6 / 12).

Pour exercice : effectifs dans les missions relevant d'ordres de mission.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (6)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
LAMETH William	C	TECH	372	0,00	CDD CDD
TOTAL GENERAL				0,00	

1) CATEGORIES : A, B et C.

2) SECTEUR ADN : Administratif ;
TECH : Technique ;
LRA : Juridique (comptabilité/avocat/assainissement/urbanisme/...);
S : Social ;
VS : Maitre-société ;
VT : Véhicule technique ;
SP : Sport ;
ET : Culturel ;
ADM : Administratif ;
AC : Police ;
DCVp : Supérieurs hiérarchiques ;
X : Emplois non précisés.

3) REMUNERATION : Référence à un indice (6) ou niveau de l'indice (6) de la fonction subordonnée auquel le poste appartient. L'indice (6) indique l'ensemble des éléments de la rémunération bruto annuelle.

4) CONTRAT : Type du contrat (ordre général de la fonction publique - CGPP) :

332-23-1 : Accords temporaires d'activité pour une durée maximale de deux mois.

332-23-2 : Accords temporaires saisonniers d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat à durée indéterminée pour une durée maximale fixée par les parties dans le limite de six ans.

332-25 : Remplacement temporaire de la fonction publique à servir à temps partiel ou indéfiniment.

332-27 : Organes temporaires de l'emploi.

332-9-1 : Agent au recrutement temporaire des services et/ou de certains emplois, sous réserve qu'il ait un fonctionnaire bénéficiaire n'a pas d'anciens emplois dans les conditions prévues par l'article L. 332-9-1.

332-6-2 : Agent au recrutement temporaire des services et/ou de certains emplois, dont la durée ne dépasse pas 12 mois et dont l'agent a été recruté pour une durée maximale de six mois.

332-9-3 : Contratures individuelles de missions de moins de 120 heures, portant trois mois au minimum, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du contrat initial.

332-8-5 : Autres modalités de recrutement temporaire de certains emplois, dont la durée n'est pas déterminée et qui sont régis par l'article L. 332-8-5.

332-8-6 : Contrat de travail temporaire d'un certain nombre d'heures par semaine, dont la durée peut être déterminée et qui est régis par l'article L. 332-8-6.

332-8-7 : Contrat de travail temporaire à temps partiel, pour une durée maximale de 12 mois, dont la date de début est fixée par l'agent.

332-8-8 : Contrat à durée indéterminée de l'agent titulaire d'un emploi à temps partiel, dont la date de début est fixée par l'agent.

332-8-9 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel devient titulaire des conditions d'ancienneté et mandatées à l'article L. 332-1.

332-1 : Agents contractuels de la fonction publique, permanents ou titulaires temporaires de fonctions de direction.

332-10 : Agents contractuels de la fonction publique, permanents ou titulaires temporaires de groupes d'élus.

332-12 : Agents contractuels de la fonction publique, permanents ou titulaires temporaires de groupes d'élus.

5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéfinie (CDI). Les contrats particuliers doivent être labellisés à / autres et offrir l'objet d'une protection (ex : « contrats aidés »).

6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale. Les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-3, 332-13, 332-14, 332B, 332-24, 333-1 à 333-12 et 333-12 bis

7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-22, 332-23, 332-24, 333-1 à 333-12 et 333-12 bis

8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération la taux effectif horaire écrit, i convient de mentionner le chevalet conformément à l'article 5 de la loi 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Maire,
A Gouville s/ Mer le 15/04/2025
(1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Gouville s/ Mer, le 15/04/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Gouville s/ Mer, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

50215

Code INSEE

Commune Nlle de Gouville s/ Mer

Budget Camping

BP 2025

CAM

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES : Pour 22

Contre -

Abstentions -

Date de convocation : 7/4/25

Présenté par le Maire

A Gouville s/ Mer , le 15/04/2025

Le Maire

Le Maire
François LEGRAS

Délibéré par le Conseil Municipal

réuni en session ordinaire

A Gouville s/ Mer , le 15/04/2025

le Conseil Municipal

Certifié exécutoire par le Maire et de la publication, le

, compte tenu de la transmission en

préfecture, le 28/4/25

A Gouville s/ Mer , le 28/4/25

Le Maire
François LEGRAS



